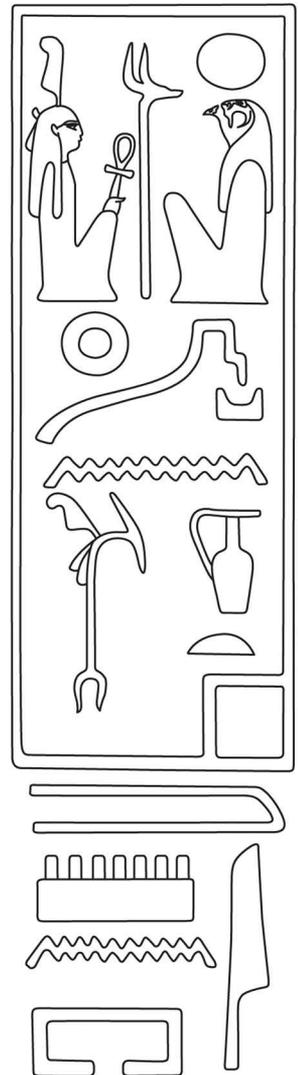


MEMNONIA

BULLETIN ÉDITÉ PAR L'ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU RAMESSEUM



IV-V [1993-1994]



*André Macke et Christiane Macke-Ribet
Pastilles dorées découvertes sur des momies
provenant de la Vallée des Reines.*

PASTILLES DOREES DECOUVERTES SUR DES MOMIES PROVENANT DE LA VALLEE DES REINES [Pl. XXXV- XXXVIII]

André MACKE * et Christiane MACKE-RIBET **

INTRODUCTION

Depuis 1986, nous étudions les méthodes d'embaumement en Egypte ancienne [Macke, 1987, 1988, 1988b, 1990, 1992] dans le cadre des campagnes archéologiques menées par l'URA n° 1064 au CNRS, en association avec le Centre d'Etude et de Documentation sur l'Ancienne Egypte (CEDAE).

L'étude est réalisée dans la nécropole de la Vallée des Reines [Leblanc, 1989], sur la rive ouest du Nil, face à la ville moderne de Louxor. Cette nécropole, entrée en activité au Nouvel Empire, a été réutilisée lors de la Troisième Période Intermédiaire et à l'époque de l'empire romain pour recevoir les défunts des villages avoisinants [Leblanc, 1990, 1993]. Il nous a été possible d'examiner, après exhumation par les archéologues, 314 momies complètes ou fragmentaires contemporaines de l'époque romaine.

L'observation systématique de ces 314 momies a permis de découvrir, dans dix-neuf cas (6%), des petites pastilles déposées à l'extérieur du corps directement sur la peau et/ou à l'intérieur de la cavité thoraco-abdominale. La bibliographie est peu diserte sur le sujet et, semble-t-il, seuls les articles de Bruyère et de Bataille [1936,1938], relatifs à la fouille de la tombe n° 1407 de Deir el-Médineh, mentionnent ce "type d'amulette" sur des momies d'époque romaine. L'absence d'une description systématique de ces éléments dans la littérature nous a amené à rédiger cette note afin d'en cerner très précisément le nombre, la constitution, la forme et la situation sur le corps de chaque défunt.

* André MACKE est docteur en médecine et spécialiste en radiodiagnostic. ** Christiane MACKE-RIBET est docteur en médecine. Assistants au Laboratoire d'Anthropologie à l'Institut de Médecine Légale et Sociale de l'Université de droit et de santé de Lille III, ils collaborent, depuis 1986, aux recherches conduites par l'URA n° 1064 au CNRS et le CEDAE dans la Vallée des Reines.

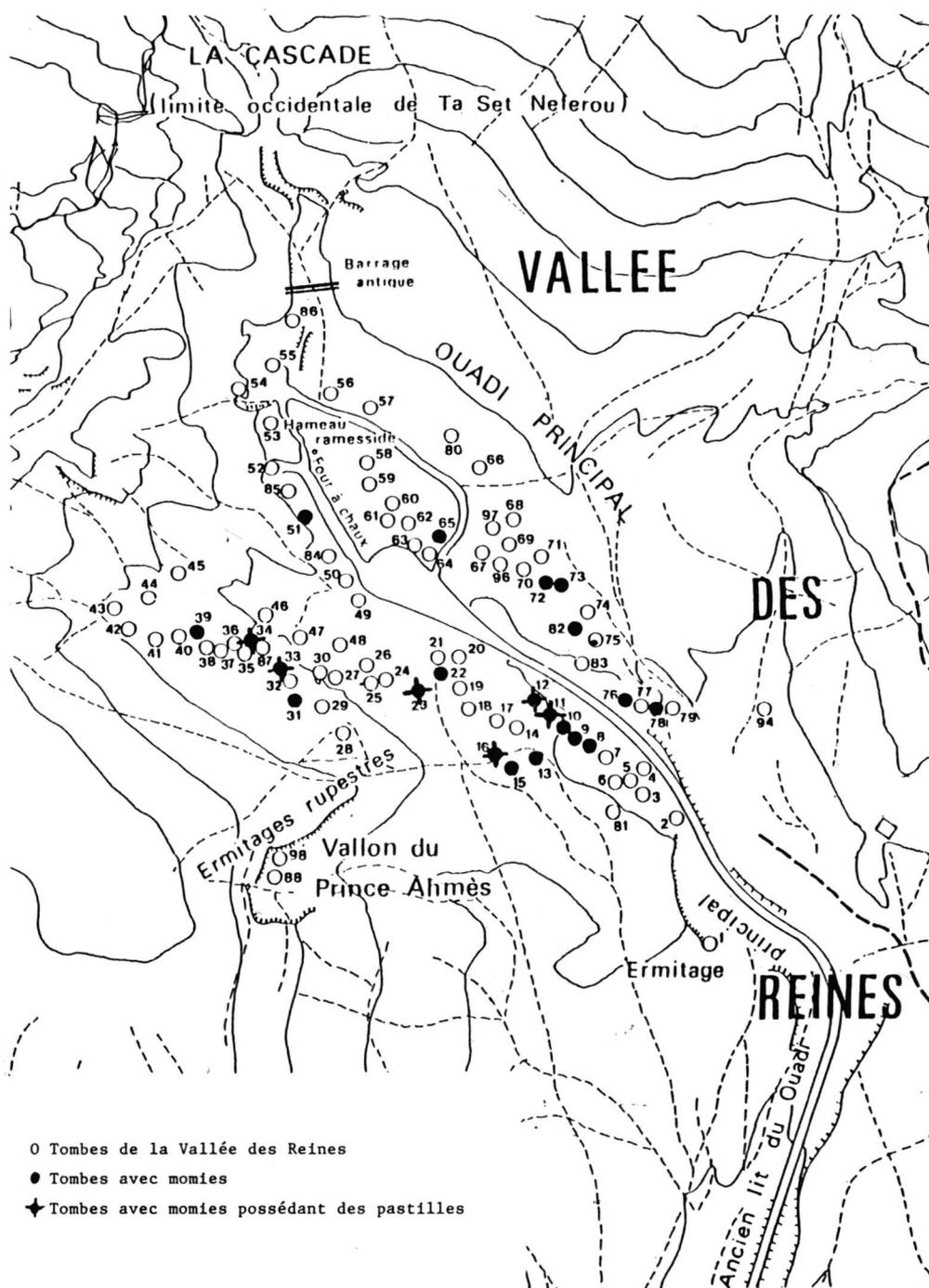


Fig. 1— Extrait de la carte topographique de la Vallée des Reines signalant l'implantation des tombes. [D'après Ch. Leblanc, *Ta set neferou*, vol. I, Le Caire 1989].

DESCRIPTION DES MOMIES

Les dix-neuf momies sont représentées par cinq enfants et quatorze adultes, soit 26% d'enfants et 74% d'adultes. Si l'on estime la population moyenne inhumée à 20% d'enfants et à 80% d'adultes, on constate un rapport logique excluant toute préférence pour l'âge. Douze momies sont des hommes (63%) et sept momies sont des femmes (37%). La population inhumée correspond à 51% d'hommes et 49% de femmes. Il existe un effectif plus important d'hommes présentant cette caractéristique d'embaumement; toutefois, les différences n'apparaissent pas suffisamment significatives pour que l'on puisse en tirer des conclusions pratiques.

NUMERO	SEXE	AGE	DISPOSITION DES PASTILLES			
			TETE	TRONC	CAVITE ABD	TOTAL
M11-39	FEM	ADULTE			4 FID	4
M11-40	MASC	ADULTE	2 YEUX, 1BOUCHE			3
M12-3	MASC	ENFANT		1 SEIN DROIT		1
M16-54	FEM	ADULTE		1 SEXE	1 FIG	2
C16-55	MASC	ADULTE	1 OEIL DROIT			1
M23-4	FEM	ADULTE		4 TMORAX, 2 SEXE	4 FID	10
M23-5	MASC	ADULTE		1 VERGE		1
M23-47	MASC	ADULTE		3 ABDOMEN		3
M23-48	FEM	ADULTE		3 SEINS		3
M23-49	MASC	ADULTE		1 EPAULE GAUCHE		1
M23-66	MASC	7 à10 ans		1 VERGE		1
M33-3	MASC	8 à10 ans			4 FIG	4
M33-4	MASC	ENFANT		1 NOMBRIL	2 FIG	3
M33-6	MASC	ADULTE	1 OEIL GAUCHE	1 SEXE		2
M33-7	FEM	ADULTE	1 OEIL GAUCHE			1
M33-8	MASC	ENFANT			4 FID	4
M33-10	FEM	ADULTE		2 SEXE	1 HYPOGASTRE	3
M34-21	MASC	ADULTE		1 NOMBRIL	1 PELVIS	2
M34-24	FEM	ADULTE	1 FRONT, 1 BOUCHE			2
19 INDIVIDUS	12 MASC	5 ENFANTS	8	22	21	51
	7 FEM	14 ADULTES				

Fig. 2— Répartition des pastilles entre les momies.

Les dix-neuf momies d'époque romaine (100-300 après J.-C.) ont été éviscérées en pratiquant une ouverture dans le flanc gauche. La cavité thoraco-abdominale a été évidée, et le cadavre a subi le dessèchement par le sel ou le natron. L'embaumeur a rempli plus ou moins complètement la cavité avec des baumes noirâtres de type asphalte et résine [Connan, 1989]. Il a, dans le même temps, réintroduit des fragments de viscères sous forme cylindrique représentant ce que l'on appelle communément, les "paquets

canopes". A trois reprises, il a été retrouvé des morceaux de poterie à l'intérieur de ceux-ci. Dans un "paquet canope" de la momie M.23-48, ont été découvertes des graines végétales germées appartenant au genre *Zizyhus Spina Christi* et *Ricianis Communis*. Sur cinq des crânes identifiés comme appartenant à ces momies, quatre sont excérébrés par voie endo-nasale [Macke, 1993]. Le cinquième crâne (cf. Pl. XXXV-A) non excérébré appartient à la momie M.11-40 qui présente toutes les caractéristiques d'un cadavre à demi décomposé et pour lequel il a été pratiqué une reconstitution partielle, afin de donner une forme acceptable avant l'inhumation : l'état de putréfaction du cadavre pouvant expliquer l'absence d'excérébration.

A ces similitudes techniques vient s'ajouter un manifeste regroupement de ces momies sur le site. En effet, les momies possédant des pastilles n'ont été retrouvées que dans six tombes (VdR n° 11, n° 12, n° 16, n° 23, n° 33, n° 34) sur vingt sépultures étudiées. L'examen de la carte de répartition des tombes (cf. fig.1) montre qu'elles sont toutes regroupées sur le flanc sud du ouadi principal de la Vallée des Reines. De plus, les tombes VdR n° 23 et VdR n° 33 détiennent à elles seules douze des dix-neuf momies soit plus de 63% des cadavres possédant des pastilles. Cette répartition relativement homogène fait penser que ces momies proviennent d'une même officine d'embaumement ou ont été traitées selon un même rituel, spécifique à un village ou à une période précise dans le temps.

DISPOSITION ET ASPECT DES PASTILLES

Les pastilles sont au nombre de cinquante et une. Une momie de femme adulte en possède dix, les autres en possèdent entre une et quatre (voir tableau, fig. 2).

Sur le visage, sont retrouvées huit pastilles : cinq sur les yeux (une fois à droite ; deux fois à gauche ; une fois sur les deux yeux) (cf. Pl. XXXV-B), deux sur la bouche et une sur le front.

Sur le tronc, sont retrouvées vingt-deux pastilles : huit disposées au hasard sur le thorax (quatre), sur l'abdomen (trois) et l'épaule gauche (une) ; en revanche, quatorze ont une localisation précise : huit sur le sexe (cf. Pl. XXXVI-A), quatre sur les mamelons (cf. Pl. XXXVI-B), ceci tant chez les hommes que chez les femmes, et deux sur le nombril (cf. Pl. XXXVII-A) .

Dans la cavité abdomino-pelvienne (cf. Pl. XXXVII-B), vingt et une pastilles sont comptabilisées : quatre momies en possèdent quatre, une momie en possède deux, et trois momies en possèdent une seule.

Les pastilles sont élaborées à partir de cire d'abeille et recouvertes d'une mince pellicule d'asphalte. Quarante et une d'entre elles sont enduites

d'une fine couche d'or colloïdal étendue au pinceau après que l'embaumeur ait placé les pastilles sur le corps ou dans l'abdomen, car des traces de cet or colloïdal débordent autour de la pastille.

Les formes de ces pastilles sont multiples et six types ont pu être recensés (voir tableaux, fig. 3 et 4) :

- forme ronde = 29 exemplaires
- forme rectangulaire = 12 exemplaires
- forme ovale = 3 exemplaires
- forme oblongue = 2 exemplaires
- forme carrée = 1 exemplaire
- forme bilobée = 1 exemplaire.

On remarque que les formes les plus courantes sont les pastilles rondes et rectangulaires, puis ovales. Les pastilles rondes mesurent en moyenne $11,21 \text{ mm} \pm 2,47$ pour des extrêmes allant de 6 à 15 mm. Les pastilles rectangulaires mesurent $14,25 \text{ mm} \pm 2,01$ de longueur et $7,33 \text{ mm} \pm 2,74$ de largeur, la longueur étant relativement constante (15 mm) alors que la largeur a des extrêmes : de 5 à 9 mm. Les pastilles ovales mesurent $11,80 \text{ mm} \pm 3,06$ de longueur pour $6,38 \text{ mm} \pm 2,48$ de largeur, les extrêmes étant de 7 à 15 mm de longueur et 5 à 10 mm de largeur. La pastille carrée (cf. Pl. XXXVIII-A) mesure 12 mm de côté. Toutes ces pastilles ne présentent pas de caractéristiques particulières, leur épaisseur étant en moyenne de 3 à 4 mm.

TYPE	NOMBRE	TAILLE DES DIFFERENTES PASTILLES (EN mm)					
		LONGUEUR	LARGEUR	LONGUEUR		LARGEUR	
				MIN	MAX	MIN	MAX
RONDE	29	11,21 +/- 2,47		6	15		
RECTANGULAIRE	12	14,25 +/- 2,01	7,33 +/- 2,74	10	16	5	9
OVALE	3	11,80 +/- 3,06	6,38 +/- 2,48	7	15	5	
OBLONGUE	2	16,5 +/- 2,12	8	15	18	8	8
CARREE	1	12	12				
BILOBEE	1	11					

Fig. 3— Formes et taille moyenne des pastilles.

Les deux pastilles oblongues trouvées, l'une sur l'oeil droit de la momie C.16-55, et l'autre sur l'oeil gauche de la momie M.33-7, ont, en revanche, été modelées. Pour la momie M.33-7, il s'agit d'un véritable oeil

factice (cf. Pl. XXXVIII-B), avec le dessin de la fente palpébrale et, en relief, la pupille de l'oeil. L'étude anatomique de l'orbite n'a pas décelé de pathologie pouvant expliquer la raison de cet oeil ainsi façonné. L'oeil factice de la momie C.16-55 présente uniquement le relief de la pupille. Ces pastilles ont été formées en utilisant un moule préfabriqué.

NUMERO	NOMBRE	FORME	TAILLE	DORURE	SITUATION DES PASTILLES
M11-39	4	arrondie	15 mm	oui	dans la cavité abdominale
M11-40	2	arrondie	12 mm	oui	dans les cavités orbitaires
M11-40	1	arrondie	15 mm	oui	sur la bouche
M12-3	1	arrondie	15 mm	oui	sur le mamelon droit
M16-54	1	arrondie	13 mm	oui	sur le sexe
M16-54	1	arrondie	13 mm	oui	dans la cavité pelvienne
C16-55	1	oblongue	15x8 mm	oui	sur l'oeil droit
M23-4	3	arrondie	10 mm	non	sur le thorax
M23-4	2	rectangulaire	15x6 mm	non	sur le sexe
M23-4	2	rectangulaire	10x5 mm	oui	dans la cavité pelvienne
M23-4	1	rectangulaire	15x6 mm	non	sur le thorax
M23-4	2	arrondie	6 mm	oui	dans la cavité pelvienne
M23-5	1	rectangulaire	16X15 mm	oui	sur le sexe.
M23-47	1	arrondie	11 mm	oui	sur l'abdomen
M23-47	2	rectangulaire	15X6 mm	non	sur l'abdomen
M23-48	3	arrondie	10 mm	oui	sur les mamelons
M23-49	1	rectangulaire	15x8 mm	oui	sur l'épaule gauche
M23-66	1	ovale	15x5 mm	oui	sur le sexe
M33-3	1	bilobée	11 mm	oui	dans la cavité abdominale
M33-3	2	ovale	10X5 mm	oui	dans la cavité abdominale
M33-3	1	ovale	7X5 mm	oui	dans la cavité abdominale
M33-4	1	ovale	12x10 mm	oui	sur le nombril
M33-4	2	arrondie	10 mm	non	dans la cavité abdominale
M33-6	1	carrée	12 mm	oui	sur l'oeil gauche
M33-6	1	rectangulaire	15x9 mm	oui	sur le sexe
M33-8	4	arrondie	10 mm	oui	dans la cavité abdominale
M33-10	2	arrondie	10 mm	oui	sur le sexe
M33-10	1	arrondie	10 mm	oui	dans la cavité abdominale
M34-21	1	arrondie	12 mm	oui	sur le nombril
M34-21	1	ovale	12x10 mm	oui	dans la cavité abdominale
M33-7	1	oblongue	18x8 mm	oui	sur l'oeil gauche
M34-24	1	rectangulaire	15x8 mm	oui	sur le front
M34-24	1	rectangulaire	15x8 mm	oui	sur la bouche

Fig. 4— Répartition des pastilles en fonction de leur forme et de leur situation sur chaque momie.

Nous avons tenté de rechercher des analogies entre la forme des pastilles, leur localisation et le sexe des individus, mais il existe une telle diversité, qu'aucune conclusion logique ne peut être envisagée. Ces pastilles ont été disposées en des endroits déterminés mais sans présager de leur forme ni du sexe du bénéficiaire.

CONCLUSION

Une petite partie de la population (6%) inhumée à l'époque romaine dans les tombes de la Vallée des Reines a bénéficié d'un rituel original consistant à placer sur le corps de la momie ou dans la cavité abdominale, juste avant la pose des linceuls et des bandelettes, de petites pastilles de cire enduites d'or colloïdal.

En raison de leur forme, de leur disposition sur les yeux, la bouche, les mamelons ou le sexe ainsi que dans la cavité abdomino-pelvienne, ces pastilles semblent faire partie d'un rituel magique en rapport avec l'inhumation et la renaissance de l'individu. Ces pastilles appartiennent au groupe des amulettes mais, observées également à l'intérieur du corps, elles apportent un élément de réflexion supplémentaire aux recherches menées depuis des décennies par les égyptologues sur le rituel de l'embaumement.

Aussi, à partir des observations faites au cours de notre travail, il nous semble utile, dans le cadre de cette réflexion sur les rituels funéraires, de prendre en compte, désormais, non seulement la période au cours de laquelle la momification a été pratiquée, mais aussi la région où cette opération a été réalisée. Il n'est pas impossible, en effet, que, sans modifier considérablement pour autant les techniques, certains ateliers d'embaumeurs, aient dû, néanmoins, se soumettre à des coutumes locales.

BIBLIOGRAPHIE

Bruyère (B.), Bataille (A.), "Une tombe gréco-romaine de Deir el Médineh", dans *BIFAO* 36, Le Caire 1936, p. 145-174.

Bruyère (B.), Bataille (A.), "Une tombe gréco-romaine de Deir el Médineh", dans *BIFAO* 38, Le Caire 1938, p. 73-107.

Connan (J.), Dessort (D.), "Du bitume dans des baumes de momies égyptiennes (1295 av. J.-C.-300 ap. J.-C.) : détermination de son origine et évaluation de sa quantité", dans *C.-R. Acad. Sciences. Paris*, 1991, t. 309, Série II, p. 1665-1672.

Leblanc (Ch.), *Ta set neferou. Une nécropole de Thèbes-Ouest et son Histoire. Volume I*. Ed. Nubar Printing House, Le Caire 1989 (117 pp. + 215 pl.).

Leblanc (Ch.), "L'archéologie et l'histoire de la Vallée des Reines", dans *Les Dossiers d'Archéologie*, n° 149-150, Fontaine-lès-Dijon (mai-juin) 1990, p. 22-29.

Leblanc (Ch.), "The Valley of the Queens and Royal Children. History and Resurrection of an Archaeological site", dans *Art and Eternity. The Nofretari Wall Paintings Conservation Project (1986-1992)*, Santa Monica 1993, p. 19-29.

Macke (A.), "Les orifices d'éviscération endocranienne aux basses époques : à propos de 84 crânes provenant de la Vallée des Reines", dans *Annales du Service des Antiquités de l'Égypte*, 72, Le Caire 1993, p. 135-151.

Macke (A.), Macke-Ribet (Ch.), *Rapport sur l'étude des restes humains effectuée dans quatre tombes de la Vallée des Reines*. Tome I, volume 1-2, Paris 1987 (366 pp.).

Macke (A.), Macke-Ribet (Ch.), *Rapport sur l'étude des restes humains effectuée dans quatre tombes de la Vallée des Reines*. Tome II, volume 1-2, Paris 1988 (464 pp.).

Macke (A.), Macke-Ribet (Ch.), *Rapport sur l'étude des restes humains effectuée dans cinq tombes de la Vallée des Reines*. Tome III, volume 1-2, Paris 1988 b (348 pp.).

Macke (A.), Macke-Ribet (Ch.), *Rapport sur l'étude des restes humains effectuée dans les tombes 15, 16, 34 de la Vallée des Reines*. Tome IV, Paris 1990, 197 pp.

Macke (A.), Macke-Ribet (Ch.), *Rapport sur l'étude des restes humains effectuée dans les tombes 51, 21, 65, 31, 39, 23 de la Vallée des Reines*. Tome V, Paris 1992 (196 pp.).

planches



B. — Pastille oblongue placée sur l'un des yeux du crâne C.16-55. Le relief de la pupille est bien visible. [Cliché André Macke].



A. — Crâne de la momie M.11-40. Dans les orbites et sur le menton, ont été retrouvées des pastilles rondes. [Cliché André Macke].



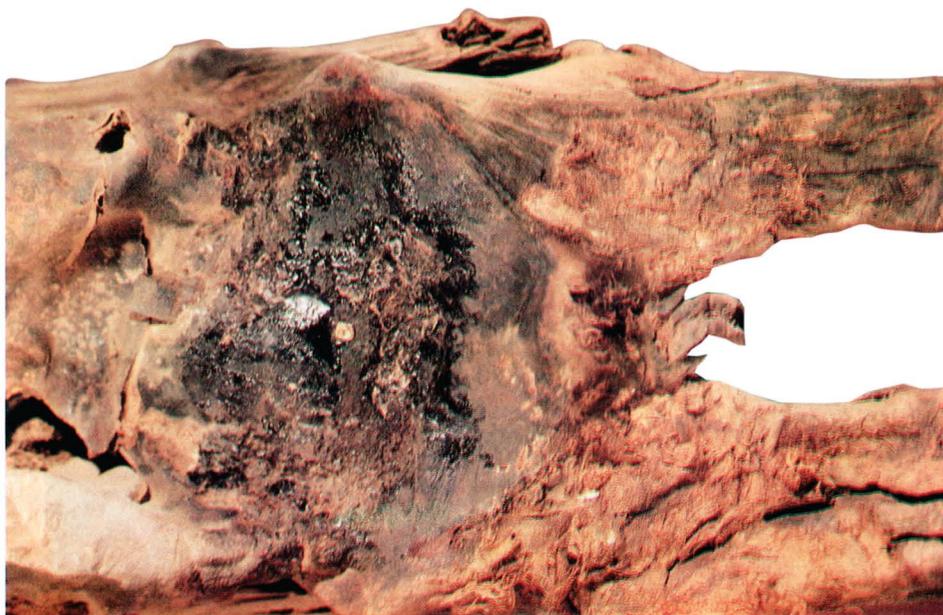
B. — Pastille ronde placée sur l'un des mamelons de la momie (M.12-3) d'un enfant. [Cliché André Macke].



A. — Pastille rectangulaire placée sur la racine de la verge de la momie M.33-6. [Cliché André Macke].



B. — Abdomen ouvert de la momie M. 111-39. On remarque trois des quatre pastilles placées en fosse iliaque droite. [Cliché André Macke].



A. — Pastille ronde enchâssée dans le nombril de la momie M. 34-21. [Cliché André Macke].



B. — Une pastille oblongue en forme d'oeil, retrouvée sur la pommette gauche de la momie M.33-7. [Cliché André Macke].



A. — Pastille carrée déposée sur l'oeil gauche de la momie M.33-6. [Cliché André Macke].

TABLE DES MATIERES

Nouvelles et activités de l'Association

Composition du Bureau de l'Association pour la Sauvegarde du Ramesseum	9
Liste des Membres de l'ASR	10-17
Nécrologie	17-21
Compte-rendu de l'Assemblée générale ordinaire [Pl. I-II]	23-32
Annexe. Rapport financier [1993]	33-34

Etudes

— Fernand Debono. <i>Un atelier d'artisans au Ramesseum</i> . [Pl. III-IV]	37-53
— Sayed El-Hegazi et Yvan Koenig. <i>Nouveaux ostraca hiératiques trouvés au Ramesseum</i> . [Pl. V-VI]	55-58
— Diane Harlé. <i>Le Ramesseum en cartes postales. Un hommage à Madame Georges Daressy</i> [Pl. VII-XIII]	59-62
— Hany Helal, Stéphane Zantain et Mahmoud Aboushook. <i>The first pylon of the Ramesseum : subsurface investigation</i> [Pl. XIV-XV]	63-70
— Christian Leblanc. <i>Les sources grecques et les colosses de Ramsès Rê-en-hekaou et de Touy, au Ramesseum</i> . [Pl. XVI-XX]	71-101
— Guy Lecuyot. <i>La céramique du Ramesseum. Etude préliminaire</i> . [Pl. XXI-XXII]	103-114
— Anne-Marie Loyrette, Mohamed Nasr, avec la collaboration de Salah Bayoumi Bassiouni. <i>Une tombe en bordure des greniers nord du Ramesseum</i> . [Pl. XXIII-XXVI]	115-127

Varia thebaïca

— Thibaud Babled. <i>Les grands projets d'Aménophis III sur la rive occidentale de Thèbes : du contexte originel à la situation contemporaine</i> . [Pl. XXVII-XXIX].	131-146
— Mohamed El-Saghir. <i>An anthropological examination of human skulls found in the area of Tarif at Qurna</i> . [Pl. XXX-XXXIII]	147-150
— Jadwiga Lipinska. <i>Deir El-Bahari. Tuthmosis III Temple. Report on the works in season 1994</i> . [Pl. XXXIV]	151-155

— André Macke et Christiane Macke-Ribet. <i>Pastilles dorées découvertes sur des momies provenant de la Vallée des Reines. [Pl. XXXV-XXXVIII]</i>	157-164
Table des Matières	165-166
Planches photographiques I-XXXVIII.	

Supervision montage et impression : Moustapha Fayçal Soliman.
